

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 8 JUILLET 2022

DELIBERATION N°CP08/07/2022/9/ 61 DOSSIER N°5245	COMMISSION N° 9	CP - ENFANCE, FAMILLES ET SANTÉ
---	----------------------------------	---------------------------------

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Renée NICOUX
Eric BODEAU à Mary-Line COINDAT
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR
Laurent DAULNY à Valéry MARTIN
Hélène FAIVRE à Marie-Thérèse VIALLE
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Armelle MARTIN à Jean-Luc LEGER
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : SUBVENTIONS MULTI-ACCUEILS, HALTE-GARDERIE ET MICRO-CRECHES

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-Jeunesse

Rapporteur : Mme Laurence CHEVREUX



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP08/07/2022/9/61 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- décide d'autoriser le versement des subventions aux structures multi-accueils, micro-crèches et halte-garderie selon le détail suivant :

MULTIACCUEILS		
Structures	Nombre de places	Subventions (€)
Multi-accueil « La Valette » de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret 9, avenue Charles De Gaulle 23000 GUERET	40	16 000 €
Multi-accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret 9, avenue Charles De Gaulle 23000 GUERET	82	32 800 €
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret Mme MARTIN, (ayant donné pouvoir à M LEGER), M BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme NICOUX), M BODEAU (ayant donné pouvoir à Mme COINDAT), membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote. Adopté : 27 pour – 0 contre – 0 abstention		
Multi-accueil « Tom Pousse » Association « Tom Pousse » Place de la Fontaine 23340 FAUX LA MONTAGNE	12	4 800 €
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention		
Multi-accueil d'Aubusson Communauté de Communes Creuse Grand Sud 34 B rue Jules Sandeau 23200 AUBUSSON	20	8 000 €
Communes Creuse Grand Sud Mme CHEVREUX, Mme NICOUX et M LEGER, membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote. Adopté : 27 pour – 0 contre – 0 abstention		
Multi-accueil « Les Pitchounets » Association « Les Pitchounets »	18	7 200 €

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le



ID : 023-222309627-20220711-CP2022218-DE

10, Les Tourterelles – Rue Joliot Curie 23300 LA SOUTERRAINE		
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention		
Multi-accueil « Pomme d’amour » Mairie – Place de l’Hôtel de Ville 23400 BOURGANEUF	12	4 800 €
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention		
TOTAL	184	73 600 €

MICROCRECHES			
Structures	Nombre de places	Nombre de mois d'ouverture	Subventions
Micro-crèche de Gouzou Communauté de communes Creuse Confluence Le Montet 23 600 BOUSSAC	10	12 mois	4 000 €
Micro-crèche « Crèch-endo » Communauté de communes Creuse Confluence Le Montet 23 600 BOUSSAC	10	12 mois	4 000 €
Communauté de communes Creuse Confluence Mme BUNLON, Mme VIALLE, M FOULON et M SIMONNET, membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote. Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention			
Micro-crèche « L'île aux enfants » Communauté de communes du Pays Dunois 19 avenue de Verdun 23 800 DUN LE PALESTEL	10	12 mois	4 000 €
Communauté de communes du Pays Dunois Mme FAIVRE et M DAULNY, membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote. Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention			
Micro-crèche de St Fiel Communauté d'Agglomération du Grand Guéret 9, avenue Charles de Gaulle 23 000 GUERET	10	12 mois	4 000 €
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret Mme MARTIN, (ayant donné pouvoir à M LEGER), M BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme NICOUX), M BODEAU (ayant donné pouvoir à Mme COINDAT), membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote. Adopté : 27 pour – 0 contre – 0 abstention			
Micro-crèche itinérante « Les Petits Ciatons » Communauté de communes Creuse Sud Ouest Route de la Souterraine BP 27 23 400 MASRABAUD-MERIGNAT	6	12 mois	2 400€
Communauté de communes Creuse Sud Ouest Mme DEFEMME, M GAILLARD (ayant donné pouvoir à Mme DEFEMME), membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote. Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention			
Microcrèche « La grange des Ciatons » Communauté de communes Creuse Sud Ouest Route de la Souterraine BP 27 23 400 MASRABAUD-MERIGNAT	10	12 mois	4 000 €

Communauté de communes Creuse Sud Ouest			
Mme DEFEMME, M GAILLARD (ayant donné pouvoir à Mme DEFEMME), membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote.			
Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention			
Microcrèche « Louloucrèche » Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche 1, rue des Violettes 23 350 GENOUILLAC	10	12 mois	4 000 €
Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche			
Mme PILAT et M MARSALEIX (ayant donné pouvoir à Mme PILAT), membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote.			
Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention			
Micro-crèche de Marsac Communauté de communes Bénévent Grand Bourg 8 place du Marché 23 240 LE GRAND BOURG	10	12 mois	4 000 €
Communauté de communes Bénévent Grand Bourg			
M LABAR, membre de la Communauté de Communes, n'a pas pris part au vote.			
Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention			
TOTAL	76		30 400 €

HALTE-GARDERIE			
Structures	Nombre de places	Nombre de mois d'ouverture	Subventions
Halte-garderie « Louloubus » Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche 1, rue des Violettes 23 350 GENOUILLAC	8	12 mois	3 200 €
TOTAL	8		3 200€
Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche			
Mme PILAT et M MARSALEIX (ayant donné pouvoir à Mme PILAT), membres de la Communauté de Communes, n'ont pas pris part au vote.			
Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention			

- décide d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer les avenants aux conventions liant le Conseil Départemental et ces différentes structures (documents ci-annexés) ;
- dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental chapitre 934.1 Art. 657416 et Art. 657417.

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

The logo for SLOW (Service Local d'Orientation et d'Accompagnement) is displayed in blue and red.

ID : 023-222309627-20220711-CP2022218-DE

Adopté : 0 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET